

Système de ventilation double flux autoréglable ou modulé à haute performance

Dans cette fiche vous pourrez trouver toutes les informations dont vous avez besoin pour mettre en place votre dossier CEE :

- **Offres Aides éligibles** aux aides financières.
- **Hypothèse** du montant de la prime CEE par zone.
- **Conditions** pour la délivrance de certificats.
- **Liens** pour accéder aux éléments permettant de composer le dossier.

Peuvent bénéficier de l'offre CEE : les particuliers, les entreprises, les bailleurs, les syndiques et les collectivités. Le secteur d'application est spécifique aux bâtiments résidentiels existants en France métropolitaine.



Offres Aides éligibles aux aides financières

Centrales de Traitement d'Air haut rendement (jusqu'à 90%)



VEX

VEX500-C4
VEX500-C4 (pré-laquée)

La gamme de filtration la plus complète



InspirAIR®

InspirAIR® Home SC370 Premium
InspirAIR® Top 300 Premium
InspirAIR® Top 450 Premium

Plus d'air pur avec un système de filtration haute performance



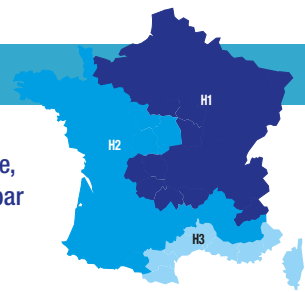
Dee-Fly® Cube

Dee-Fly® Cube 300 micro-watt FR

Hypothèse du montant de la prime CEE par zone



Le montant de la prime énergie CEE **varie en fonction de la localisation géographique, de la nature des travaux et est proportionnel aux économies d'énergie générées par les travaux.** MaPrimeRénov' est seulement disponible pour les ménages en maison individuelle jusqu'au décile de revenus 8.



		Type d'habitat	
		Maison Individuelle	Immeuble collectif
		Surface chauffée de 130 m ² en VMC autoréglable	Surface chauffée 24 appartements de 63 m ² raccordés en VMC autoréglable
		MaPrimeRénov' Projection pour les ménages aux ressources très modestes en maison individuelle	
Économies réalisées / Zone	H1	186 € 23 300 kWhCumac	+ 4 000 € 217 440 kWhCumac
	H2	228 € 28 500 kWhCumac	+ 4 000 € 178 560 kWhCumac
	H3	124 € 15 500 kWhCumac	+ 4 000 € 119 520 kWhCumac

* Montant à titre d'exemple qui n'engage pas la responsabilité d'Aldes. Sous réserve de confirmation correspondant à la valeur du kWhcumac de septembre 2020 soit **0,008 euro/kWhcumac** : seul votre opérateur peut vous donner les montants exacts remboursés.

Conditions pour la délivrance de certificats

CONDITIONS

- Bâtiment résidentiel individuel ou collectif.
- Installation réalisée par un professionnel (devis + facture), certifié RGE ou équivalent à partir du 01/01/2021.
- Bâtiment résidentiel existant depuis plus de 2 ans à la date d'engagement de l'opération.

EXIGENCE INDIVIDUELLE

- Classe énergétique de la VMC \geq A.
- Efficacité thermique \geq 85%, et certifiée NF 205 (ou Eurovent ECP RAHU (Eurovent Certified Performance Residential Air Handling Unit)).

EXIGENCE COLLECTIVE

- Efficacité de l'échangeur \geq 75% et certifié Eurovent ECP AAHE ou AARE (Eurovent Certified Performance Échangeurs à plaques air-air (AAHE) ou Échangeur régénératif (AARE)).

Dossier à envoyer à votre opérateur CEE selon ses recommandations.

PREUVES

- Etiquette ErP
- Certificat NF 205
 - Inspirair home 93%
 - Inspirair Top (indisponible)
 - DeeFly Cube 86%
- Certificat Eurovent

Aldes vous aide à faire votre dossier

Grâce aux **liens** accédez à l'ensemble des éléments dont vous aurez besoin **pour composer votre dossier CEE.**



• VEX500-C4 Réf : 11069284 à 11069288 / 11050338 à 11050342 [Lien](#)



• InspirAIR® Home SC370 Premium Réf : 11023316 à 11023317 [Lien](#)
 • InspirAIR® Top 300 Premium Réf : 11023474 [Lien](#)
 • InspirAIR® Top 450 Premium Réf : 11023476 [Lien](#)



• Dee-Fly® Cube 300 micro-watt FR Réf : 11023219 et 11023235 [Lien](#)

*La totalité des codes concernés par cette fiche CEE est disponible sur le fichier tarif Aldes.